

Fis
Miss Morley

DÉCLARATIONS ET DISCOURS



CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

70/16

LE COMMERCE DU CANADA AVEC LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Texte du discours prononcé par le ministre
de l'Industrie et du Commerce, M. J.-L. Pepin,
à l'Université de Windsor, le 6 novembre 1970.

Les deux tiers de l'humanité vivent dans des pays appelés "en voie de développement".

La paix dans le monde est notre objectif à tous; pour qu'elle repose sur des bases solides, il faut toutefois raffermir l'économie des pays en voie de développement et les intégrer dans le circuit économique international... ce n'est pas la seule condition de paix, mais elle est néanmoins capitale. Tous les efforts des Nations Unies se basent sur la nécessité d'atteindre une plus grande coopération internationale pour réduire le fossé économique et social qui sépare les pays en voie de développement et le monde développé.

Les pays industriels développés acceptent à l'heure actuelle une responsabilité à cet égard, que ce soit pour des raisons humanitaires, politiques ou tout simplement économiques.

On a dépassé le stade où les pays en voie de développement exprimaient le désir d'être admis dans le circuit économique mondial; cette intégration constitue maintenant pour ces pays un droit fondamental auquel il ne peut y avoir de dérogation.

Trois instruments économiques sont en mesure de réaliser cet objectif: l'aide, les investissements et le commerce.

L'AIDE

Les pays en voie de développement reçoivent chaque année environ 7 milliards de dollars du monde développé au titre de l'aide extérieure. Le Canada augmente constamment ses efforts dans le domaine de l'aide globale et nous accorderons cette année 380 millions de dollars aux pays en voie de développement.